

JAMMES (Éloi)

Aix 1871.

Le 24 juin dernier, après une douloureuse maladie de trois mois, s'éteignait en son domicile, à Paris, notre camarade Jammes, membre perpétuel de notre Société.

Trois jours après avait lieu, à Quillan (Aude), son pays natal, l'inhumation dans un caveau de famille, au milieu d'une grande assistance de ses concitoyens qui, tous, étaient ses amis.

Il n'y a pas eu de convoi à Paris, suivant le désir du défunt et celui de sa famille; d'autre part, l'éloignement n'a pas permis de prévenir à temps le Président de la Commission régionale de Carcassonne. Le représentant de la Société des Anciens Élèves n'a donc pu dire sur la tombe de notre regretté Jammes tout ce qui convenait à la dignité de sa vie, tout entière consacrée au travail et au bien.

Il appartient à son collaborateur, ami et associé de quinze ans de réparer cette omission due aux circonstances, et, en exprimant ses sentiments d'affectueux regrets, d'apporter un faible soulagement à la douleur de sa vieille mère, de toute sa famille et de ses amis.

Jammes sortit de l'École d'Aix en 1873 dans les premiers rangs et fut successivement dessinateur dans la maison Bonnet frères, de Toulouse, jusqu'en 1875, et ensuite chef d'atelier dans la maison Rengade, d'Agen. Dans ces deux établissements on fit le plus grand cas de ses services, et ce fut avec les certificats les plus élogieux qu'il les quitta pour se rendre à Paris, qui l'attirait, et où nous le trouvons en 1877, attaché comme dessinateur aux travaux de l'Exposition universelle de 1878 et du palais du Trocadéro, sous les ordres de M. Causel, ingénieur en chef.

Ce dernier apprécia si bien le mérite professionnel de notre Camarade qu'il voulut le conserver auprès de lui lorsque, l'Exposition ayant fermé ses chantiers, il entreprit pour la Compagnie des chemins de fer du Rhône la construction de la ligne de Sathonay à Trévoux. Sur cette ligne qui comprend des travaux de terrassements et des ouvrages d'art importants, Jammes donna encore la mesure de ses aptitudes variées et de son zèle dévoué, et, à l'expiration des travaux, son chef, devenu son ami, s'employa à le faire nommer Ingénieur, chef du service de l'entretien et de la voie à la C^{ie} du chemin de fer et du port de la Réunion, en mai 1883.

C'est pendant son séjour dans cette île, en 1886, que son compatriote, le regretté M. Paul Tardieu, fondateur et directeur des importants ateliers des Forges et Fonderies coloniales à l'île Maurice, l'appela à Port-Louis, et notre ami quitta Bourbon pour aller s'établir à l'île voisine, où il devait passer dix-huit années.

Là, ses solides qualités d'administrateur, ses remarquables aptitudes pour le travail délicat qui lui était confié, se manifestèrent aussitôt et M. Tardieu ne tarda pas à lui céder une part dans les Forges coloniales. Il occupa avec distinction et autorité le poste de co-directeur de ces ateliers jusqu'en février 1904.

A ce moment, se sentant fatigué, et désireux de demander au climat natal le rétablissement de sa santé compromise, Jammes dut se démettre et rentrer en France : il ne devait, hélas ! jouir du repos qu'il avait si bien gagné que pendant deux ans!...

Si les Forges coloniales avaient reçu de son activité une impulsion extraordinaire et une grande prospérité, elles ne l'avaient point empêché de remplir avec la même ardeur un rôle social qui a confirmé ses hautes qualités et mis en relief son ardent patriotisme. Par la franchise de son caractère, l'affabilité de ses manières, Jammes s'était fait de nombreux amis dans tous les cercles de la communauté mauricienne, qui avait fini par le considérer comme un des siens. Ses compatriotes établis à Maurice avaient pour lui une estime sincère, et s'empressaient de saisir toutes les occasions qui s'offraient de la lui prouver.

Nommé vice-président de la Société française d'assistance de l'île Maurice, il s'acquitta de ses devoirs avec un admirable dévouement ; la Société de l'Alliance française, si utile et tant considérée, lui avait demandé de faire partie de son Comité de direction où il rendit de réels services, et le Consul de France, depuis de nombreuses années, voulant lui montrer la confiance qu'il avait dans ses connaissances et dans la droiture de son caractère, l'avait nommé expert du consulat.

Nos Camarades de la Marine nationale ou des Messageries maritimes qui ont eu à aborder à Maurice ou à la Réunion se souviennent tous de la cordialité de son accueil : il considérait, en effet, les Anciens Élèves comme sa seconde famille et avait tenu encore à le prouver en prenant part à la souscription pour les fêtes du Centenaire de l'École de Châlons, alors que ses souffrances, son affaïssement et les ravages du mal ne lui laissaient plus d'illusion sur l'imminence de sa fin.

Ceux qui l'ont intimement connu garderont le souvenir ému de ce

modeste qui fut un ami sûr, aux convictions fermes, et dont la fidélité à ses amitiés n'était que l'exercice naturel des plus belles qualités de son âme loyale.

F. PATERAU
(Ang. 1875).
